

30 ans plus tard:

Impacts quantitatifs de la Loi 101 en éducation.

Robert Maheu
Université McGill

Novembre 2008

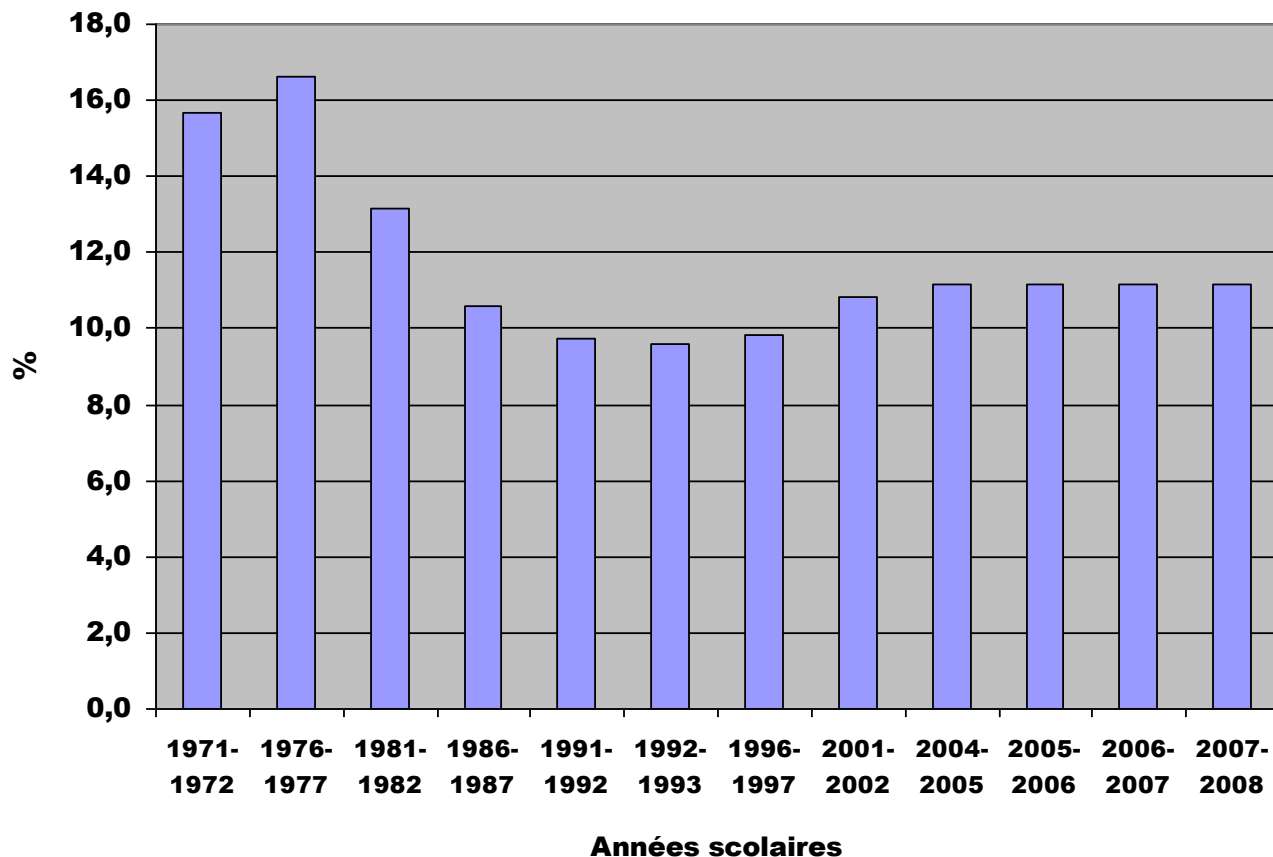
Plan de l'exposé

- 1. Introduction**
- 2. Au primaire/secondaire: la langue d'enseignement des groupes linguistiques, les admissibles, la mobilité linguistique...**
- 3. Au collégial: la langue d'enseignement des groupes linguistiques, les transitions...**
- 4. À l'université: la langue d'enseignement des groupes linguistiques**
- 5. Conclusion**

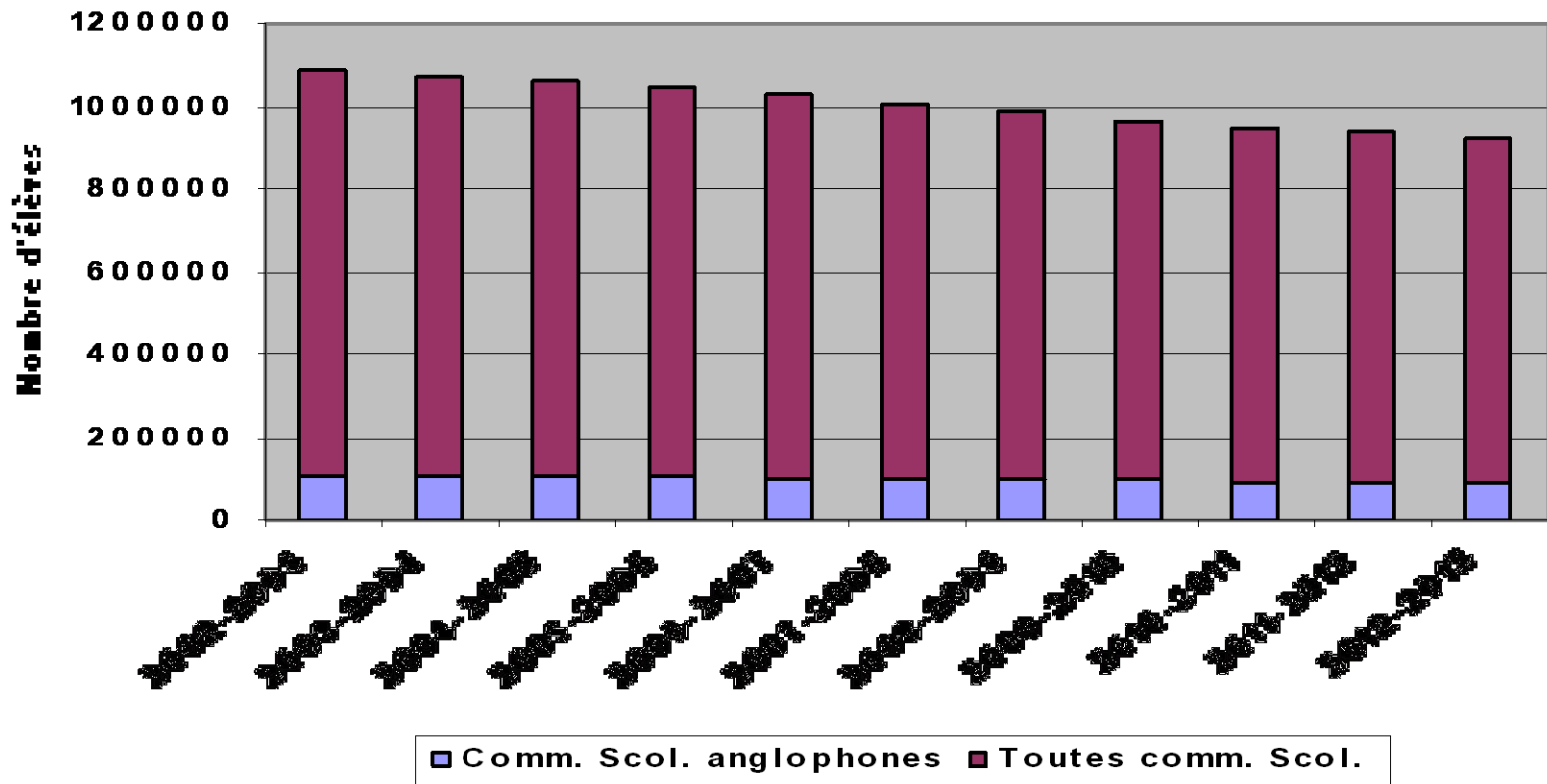
Introduction

- Pourquoi la Loi 101
- Ce qui s'applique en éducation
- Effets dérivés de la Loi 101
- Source des données

% des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire qui étudient en anglais, Québec, 1971-1972 à 2007-2008



Observations et prévisions d'élèves pour les commissions scolaires anglophones et pour toutes les commissions scolaires



Les langues au préscolaire, primaire et secondaire, Québec, en %

	Langue d'usage		Langue maternelle	
	1985-86	2007-08	1985-86	2007-08
Français	85,4	81,7	85,2	79,7
Anglais	10,1	10,3	9,0	8,6
Autres*	4,5	8,1	5,8	11,7

*Excluant les langues autochtones

Les langues au préscolaire, primaire et secondaire, Île-de-Montréal, en %

	Année	Français	Anglais	Autres*
Langue d'enseignement	1986-87	71,6	28,4	
	2007-08	74,7	25,3	
Langue d'usage	1985-86	56,8	27,3	15,9
	2007-08	49,1	26,2	24,7
Langue maternelle	1985-86	56,3	22,7	21,1
	2007-08	42,4	21,1	36,5

*Excluant les langues autochtones

% d'admissibles, pour chaque langue maternelle

- | | Français | Anglais | Autres* | Total |
|------------------|-----------------|----------------|----------------|--------------|
| • 1985-86 | 1,3 | 87,6 | 41,2 | 11,4 |
| • 2000-01 | 2,6 | 85,5 | 21,0 | 11,3 |
| • 2007-08 | 3,3 | 81,0 | 17,2 | 11,6 |

- *Excluant les élèves de langue maternelle autochtone et ceux admis en anglais via la clause de séjour temporaire.

Le choix des admissibles

- **Admissibles étudiant en français, selon leur langue maternelle, Québec, 2007-2008, en %**

Français	29,5
Anglais	6,1
Autres	5,8
Total	11,4

Excluant les élèves de langue amérindienne ou inuktitut ainsi que les élèves étudiant en anglais en vertu de la clause de séjour temporaire.

Pourcentage d'élèves étudiant en français, selon leur langue maternelle, Québec

Langue maternelle

	Français	Anglais	Autres*
1976-1977	98	8	20
1986-1987	99	18	64
1996-1997	99	18	80
2007-2008	97	22	79

*Excluant les langues autochtones

Langue maternelle des 116 976 élèves étudiant en anglais en 2007-2008 (1000 et +)

Langue	Nombre	%
Anglais	69 989	59,8
Français	21 900	18,7
Italien	8 478	7,2
L. autochtones	3 351	2,9
Grec	1 791	1,5
Tamoul	1 414	1,2
Yiddish	1 048	0,9
Autres	9 005	7,7

La mobilité linguistique: le concept

- Langue d'usage à la maison des élèves allophones en 1986-1987, en %:

-Français 8,9

-Anglais 16,8

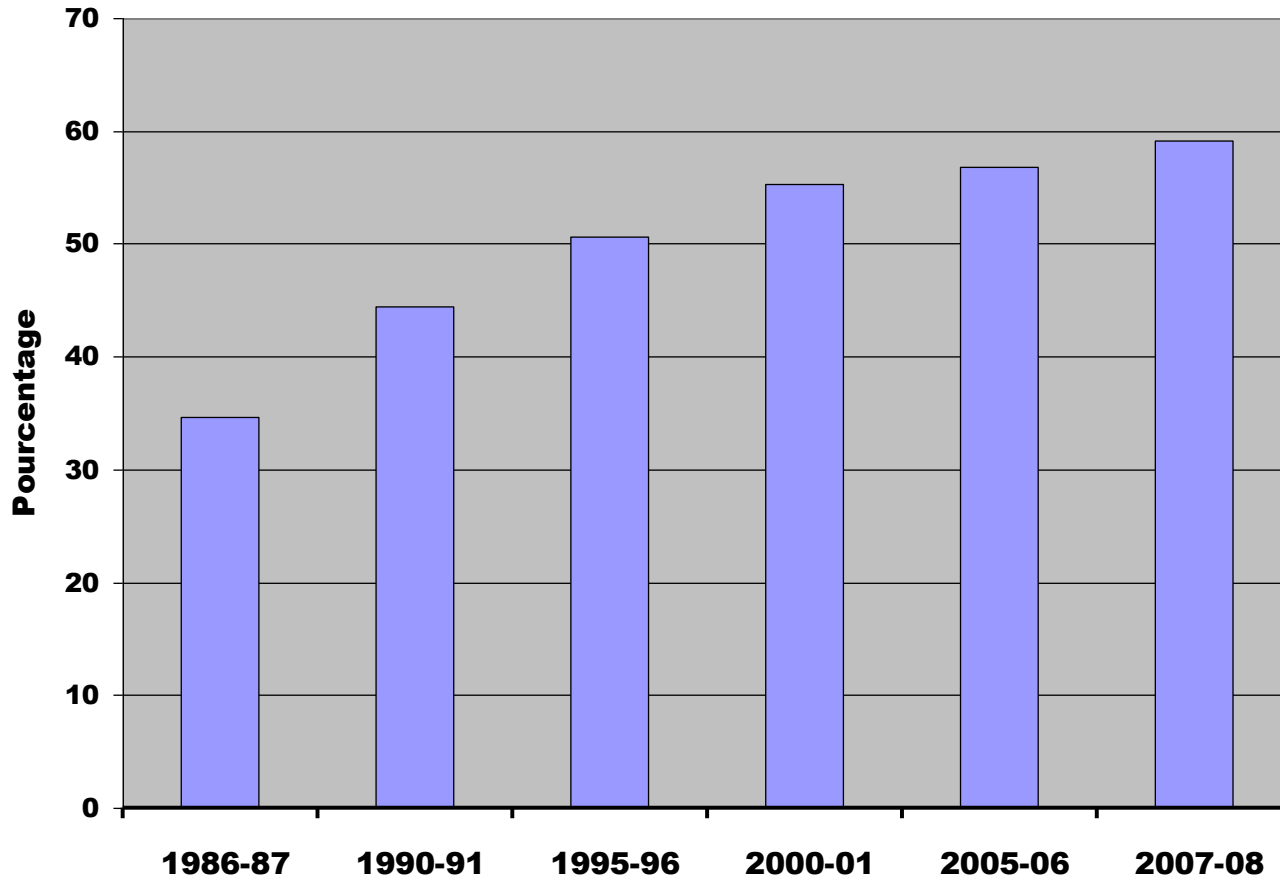
-Autres 74,3

Mobilité totale $8,9 + 16,8 = 25,7$

% de la mobilité vers le français:

$8,9/25,7 = 34,6\%$

% de la mobilité linguistique des allophones vers le français, Québec



Mobilité linguistique français-anglais en 2007-2008

- 5 619 élèves de langue maternelle française, soit 0,7%, avaient l'anglais à titre de langue d'usage.
- 3 910 élèves de langue maternelle anglaise, soit 4,4%, avaient le français à titre de langue d'usage.

Au collégial: la langue d'enseignement des nouveaux inscrits, en %

Automne	<u>Français</u>	<u>Anglais</u>	<u>Indéterminée</u>
1983	81,2	17,6	1,3
1989	80,7	18,5	0,7
1995	84,5	15,5	
2000	82,6	17,4	
2006	81,5	18,5	
2007	81,9	18,1	

La langue maternelle des nouveaux inscrits au collégial , en %

Automne	<u>Français</u>	<u>Anglais</u>	<u>Autres*</u>
1983	82,6	11,0	6,3
1989	80,2	11,8	8,0
1995	83,8	8,4	7,8
2000	82,7	8,8	8,5
2007	80,8	8,9	10,3

- * Dernière langue maternelle déclarée au secondaire. Les langues autochtones sont exclues.

Les choix selon la langue maternelle

Langue maternelle	Année	% en français
Français	1990	96,7
	2000	94,8
	2007	94,4
Anglais	1990	6,4
	2000	5,4
	2007	7,8

Le choix du français au collégial chez les nouveaux inscrits allophones

1990	42,8
1995	45,8
2000	43,7
2003	43,8
2004	45,8
2005	46,4
2006	46,5
2007	48,1

Les francophones

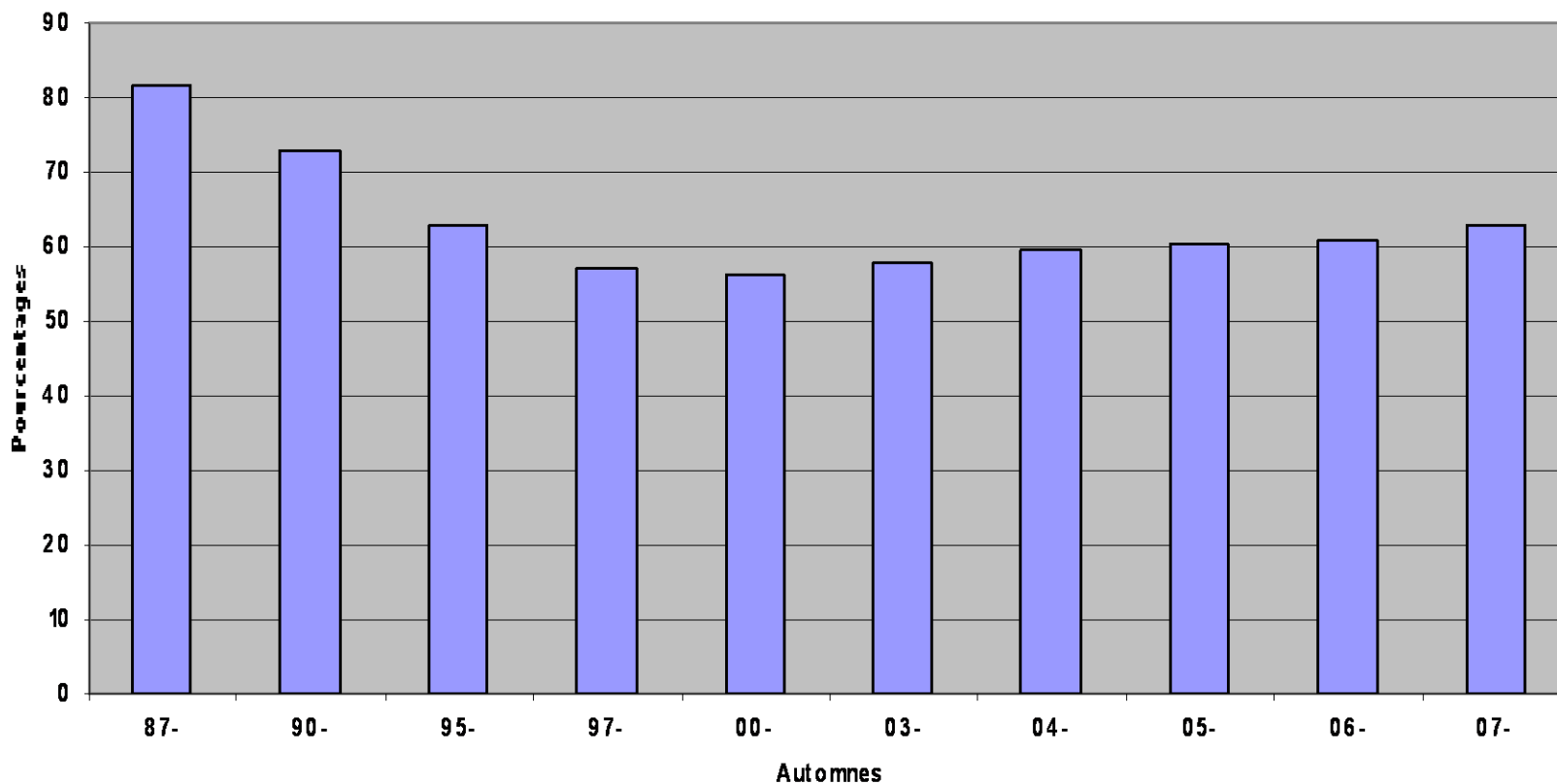
Les francophones ayant étudié en français au secondaire passent à 4,2% vers l'anglais au collégial. En 2007, il s'agit de 1798 nouveaux inscrits en anglais.

Ceux ayant étudié en anglais au secondaire continuent à 76,9 (en 2007) en anglais au collégial. Ce % a tendance à diminuer puisqu'il était de 86,8 en 1990. En 2007, il y en a eu 201 qui se sont inscrits dans un collège francophone.

Les anglophones

- Chez les anglophones ayant étudié en français au secondaire, un peu plus de 60% passent à l'anglais au collégial. Ce % varie peu. En 2007, 39,5% (soit 310 collégiens) des anglophones ayant étudié en français au secondaire ont continué dans cette langue au collégial.
- Quant aux anglophones ayant étudié en anglais au secondaire, seulement 1,7% d'entre eux (68 étudiants) ont opté pour le français au collégial.

Les allophones: choix du français au collégial chez ceux ayant étudié en français au secondaire, en %



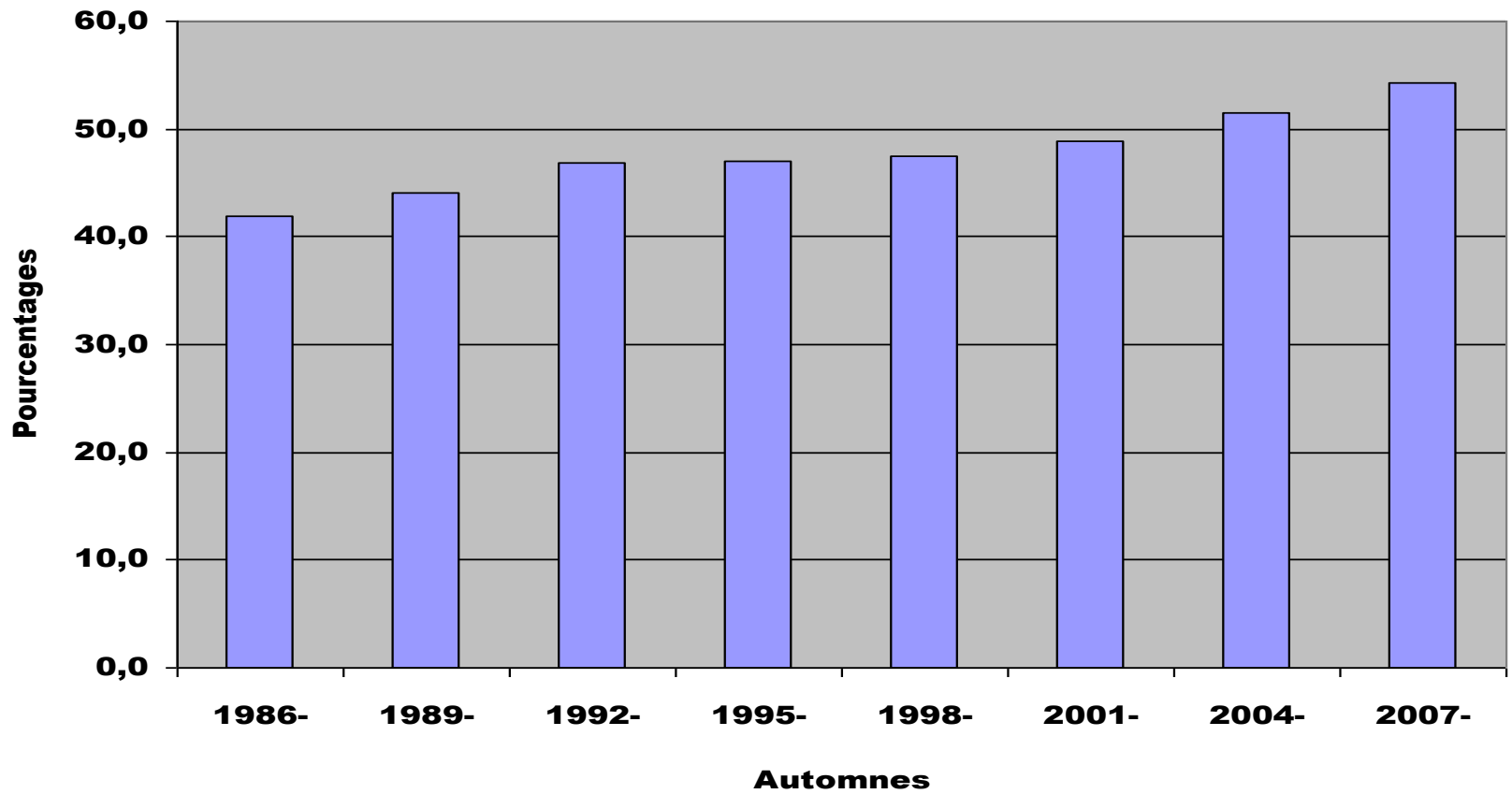
La langue d'enseignement des étudiants universitaires, en %

	<u>Français</u>	<u>Anglais</u>
1986	78,2	21,8
1992	77,8	22,2
1998	76,1	23,9
2003	75,3	24,7
2007	75,0	25,0

Langue maternelle et langue d'enseignement à l'université, en 2007

<u>Langue maternelle</u>	<u>% ayant choisi le français</u>
Français	93,7
Anglais	7,4
Autres	54,3

Le choix du français à l'université, chez les allophones, 1986 à 2007



Première conclusion

La minorité anglophone consolide ses positions au primaire/secondaire:

- **Le % d'élèves étudiant en anglais s'est stabilisé à 11,2%. Le pourcentage d'élèves de langue d'usage anglaise est en légère augmentation.**
- **22% des anglophones étudient en français. Certains le font volontairement.**
- **36% des élèves étudiant en anglais participent à un programme d'immersion.**
- **La minorité anglophone devient davantage bilingue.**

La minorité anglophone (suite)

- **18% (% stable) des nouveaux inscrits au collégial le sont en anglais, c'est-à-dire deux fois la proportion de ceux qui sont de langue maternelle anglaise.**
- **À l'université, le pourcentage d'étudiants en anglais est passé de 21,8 en 1986 à 25,0 en 2007. Les universités anglophones attirent beaucoup d'étudiants canadiens et étrangers.**

La minorité allophone

- Malheureusement, les données disponibles ne permettraient pas de subdiviser cette minorité en plusieurs groupes, ce qui aurait permis des conclusions plus nuancées.
- Il y a maintenant plus d'allophones (langue maternelle) que d'anglophones. Pour ce qui est de la langue d'usage, l'anglais est plus répandu que les autres langues.

Les allophones, suite

- Au primaire/secondaire, 20% des allophones étudiaient en français en 1976-1977. Ces dernières années, le pourcentage est très stable, à 79 ou 80%.
- Parmi le quart d'entre eux qui sont en situation de mobilité linguistique au primaire/secondaire, en 1986, 35% avaient opté pour le français. Ce pourcentage a grimpé à 59% en 2007.

Encore les allophones

- Chez ceux qui ont étudié en français au secondaire et qui s'inscrivent au collégial, le % de ceux qui choisissent le français s'améliore et atteint 63.
- Ceux qui avaient étudié en anglais au secondaire optent presque tous pour l'anglais au collégial.
- Toutes langues d'enseignement au secondaire confondues, le pourcentage d'allophones qui choisissent le français lors de leur première inscription au collégial est passé de 43% en 1990 à 48% en 2007.

Les allophones...

- À l'université, le pourcentage d'allophones qui étudient en français est passé de 42% en 1986 à 54% en 2007.
- Compte tenu que 80% des allophones font leurs études primaires et secondaires en français, que les programmes d'immersion française sont répandus dans le secteur anglophone, on peut penser que la connaissance du français est maintenant fréquente chez ceux des allophones touchés par les dispositions de la Loi 101 en éducation.

Les allophones...

- Aux ordres d'enseignement où la Loi 101 ne s'applique pas, le pourcentage d'allophones qui optent pour un établissement francophone est en progression, surtout à l'université.

La majorité francophone

- Depuis l'adoption de la Loi 101, le % d'élèves du primaire/secondaire qui étudient en français a augmenté, puis s'est stabilisé.
- Le français est devenu plus populaire chez les anglophones, chez qui le % de bilingues a augmenté. Une bonne partie de ce changement est volontaire.

La majorité francophone...

- À l'université, les étudiants en français ne comptent que pour 75% du total. Il faudra que la persévérance scolaire augmente chez les francophones et que les universités francophones fassent preuve de plus de dynamisme pour attirer des étudiants de l'extérieur.

La situation du français

- Ce qu'il y a de plus encourageant pour le français au Québec, c'est de voir que les choix des allophones se font de plus en plus souvent vers le français, que ce soit pour la langue d'enseignement au collégial et, davantage, à l'université.
- L'autre élément de progrès, c'est la mobilité linguistique des allophones vers le français. Les allophones ayant connu un transfert linguistique, le faisait à 35% vers le français en 1986 et à 59% en 2007.

Un Québec aussi français que l'Ontario est anglais.

- Durant les années 70, les ministres François Cloutier, qui a proposé la Loi 22, et Camille Laurin, le père de la Loi 101, souhaitaient que le Québec devienne aussi français que l'Ontario est anglais.
- Je notais avec une certaine satisfaction que la mobilité linguistique des jeunes élèves allophones se faisait maintenant à 59% vers le français. Mais en Ontario, selon le recensement de 2006, la mobilité des allophones de 5-19 ans se fait à 99% vers l'anglais.

Tout en étant, peut-être,
satisfaits des progrès accomplis
chez les jeunes, ces deux
ministres reconnaîtraient que le
chemin qui reste à parcourir est
aussi long que le chemin
parcouru.

Des questions?